



Groupe des Élus Communistes et Républicains de Floirac

Conseil Municipal du 26 septembre 2016

Objet : Délibération N° 5

Nous sommes d'accord pour aider les demandeurs d'emploi qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles à s'insérer professionnellement. Encore faut il que ces contrats débouchent sur de réelles perspectives pour les personnes concernées.

Mais avec la baisse des dotations aux collectivités, il ne faudrait pas que ces contrats, ne servent qu'à faire des économies, et que l'on substitue aux postes statutaires des contrats précaires, comme c'est déjà le cas dans l'éducation nationale avec les AVS par exemple.

Dans le cas présent l'ouverture de classes supplémentaires nécessite un emploi pérenne, et garantissant la qualité du service public.